



## ARRÊTÉ

N° : 03-2023

Exécutoire le : 31 JAN. 2023

Publié le : 31 JAN. 2023

Notifié le : 31 JAN. 2023

Visé le : 27 JAN. 2023

### TOURISME

#### **Nomination de Monsieur Julien BOURGEOIS, Directeur des thermes, en tant que membre socio-professionnel de l'Office de Tourisme Intercommunal en remplacement de Monsieur Bernard RIAC**

Le Président de Grand Lac,

Vu le code du tourisme,

Vu les statuts de l'Office de Tourisme Intercommunal, approuvés par délibération du conseil communautaire du 12 janvier 2017 et modifiés par délibération du 13 novembre 2019 et du 21 septembre 2021,

Vu l'arrêté n°61-2020 du 30 juillet 2020 portant nomination des membres socio-professionnels de l'office de tourisme intercommunal,

Vu la demande de ValVital, en date du 25 novembre 2022 demandant la nomination de Monsieur Julien BOURGEOIS, Directeur des Thermes Chevalley, au comité de direction de l'Office de Tourisme Intercommunal en remplacement de Monsieur Bernard RIAC,

### ARRÊTE :

#### **ARTICLE 1 : NOMINATION DE MONSIEUR JULIEN BOURGEOIS AU COMITE DE DIRECTION**

Monsieur Julien BOURGEOIS, Directeur des Thermes Chevalley, est nommé membre titulaire du comité de direction de l'Office de Tourisme Intercommunal au titre des membres socio-professionnels, pour la durée du mandat communautaire et en remplacement de Monsieur Bernard RIAC.

#### **ARTICLE 2 : NOTIFICATIONS**

Une copie de la présente sera adressée à M. le Préfet de la Savoie, à l'Office de Tourisme Intercommunal, ainsi qu'à Monsieur Julien BOURGEOIS.

Cet arrêté sera exécutoire dès sa notification et sa transmission en Préfecture de la Savoie, au titre du contrôle de légalité.

Cet arrêté, une fois exécutoire, pourra être contesté :

1. Par la voie du recours gracieux, dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par lettre adressée à Grand Lac, le silence gardé pendant deux mois valant rejet.
2. Par la voie du recours contentieux dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par introduction d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble, Place de Verdun.

Aix-les-Bains, le 26 janvier 2023

Le Président,  
Renaud BERETTI



## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Tourisme - Arrêté portant nomination de Monsieur Julien BOURGEOIS, Directeur des thermes, en tant que membre socio-professionnel de l'Office de Tourisme Intercommunal -

---

**Date de transmission de l'acte :** 27/01/2023

**Date de réception de l'accusé de réception :** 27/01/2023

---

**Numéro de l'acte :** ar595 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20230126-ar595-AI

---

**Date de décision :** 26/01/2023

**Acte transmis par :** ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

---

**Nature de l'acte :** Actes individuels

**Matière de l'acte :** 8. Domaines de competences par themes  
8.4. Aménagement du territoire